

Nouveau module de facturation

mer 02/03/2016 - 13:22



Le Conseil supérieur des messageries de presse (CSMP) a convoqué une réunion sur le sujet de la facturation mardi 22 mars 2016.

Elle sera l'occasion de faire un point sur le déploiement des solutions techniques qui doivent être mises en oeuvre pour rendre effective la mesure rendue exécutoire par l'Autorité de régulation de la distribution de la presse (ARDP) sur la facturation des ventes de presse. Et bien sûr, sur le calendrier de son déploiement.

L'UNDP qui siège au CSMP y participera pour rappeler les besoins des marchands.